

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7547 SÉANCE DU 12 août 2024

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial (absent)
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

ENTENTE D'ACHAT-VENTE D'IMMEUBLE – LOT 1596-17

Attendu que le propriétaire actuel de la propriété située sur le lot 1596-17 à Wendake (**Immeuble**) souhaite vendre cette dernière en faveur du Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW);

Attendu qu'à la suite des négociations entre les parties, le CNHW et le propriétaire actuel de l'Immeuble ont convenu d'un prix de vente de 234 000 \$ pour l'Immeuble;

Attendu que le CNHW désire acheter l'Immeuble pour le montant de 234 000 \$.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Daniel Sioui, **appuyé** par le Chef familial Dave Laveau, et **résolu** :

- **D'approuver** l'acquisition de la propriété située sur le lot 1596-17 à Wendake (**Immeuble**) par le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) pour un montant total de 234 000 \$, le tout selon les termes et modalités prévus à ladite entente (**Entente**);

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 13 août 2024 Résolution adoptée
1 abstention



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7547 SÉANCE DU 12 août 2024

ENTENTE D'ACHAT-VENTE D'IMMEUBLE – LOT 1596-17

- **D'autoriser** le directeur des Services techniques et Infrastructures à signer, pour et au nom du CNHW, l'Entente avec le propriétaire actuel de l'Immeuble;
- **D'autoriser** le paiement du montant de 234 000 \$ en faveur du propriétaire actuel de l'Immeuble en date du 13 août 2024;
- **D'autoriser** le directeur des Services techniques et Infrastructures, à signer, exécuter et livrer, pour et au nom du CNHW, tous les actes, documents et écrits, à poser tous les gestes et à faire toutes les choses qu'il peut, à sa discrétion, juger nécessaires ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente résolution.

[Fin de la résolution]

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 13 août 2024 **Résolution adoptée
1 abstention**



SECRÉTAIRE
TINA DURAND